

MONTANTS DES DROITS D'INSCRIPTION & MODALITES DE PAIEMENT

Tarifs 2016/2017

- pour un **diplôme de niveau L** (licence) : **189.10€** comprenant : les droits de scolarité 184€ + la médecine préventive 5.10€
- 122€ pour l'inscription complémentaire à un diplôme de niveau L
- pour un **diplôme de niveau M** (master) : **261.10€**, comprenant : les droits de scolarité 256€ + la médecine préventive 5.10€
- 168€ pour l'inscription complémentaire à un diplôme de niveau M
- Pour un **diplôme de niveau D** (Doctorat) : **396.10€** comprenant : les droits de scolarité 391€ + la médecine préventive 5.10€
- Le montant de la cotisation au régime étudiant de la **sécurité sociale** est de **215€**.

Si vous êtes boursier de l'enseignement supérieur français (C.R.O.U.S) ou du gouvernement français, vous ne payez que les droits de Médecine Préventive **5.10 €**

MODALITES DE PAIEMENT :

❖ En une seule fois :

Par chèque, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Poitiers

Par carte bancaire sur certains sites et en ligne

En espèces

❖ En trois fois :

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Université de Poitiers propose aux étudiants qui en feront la demande, la possibilité de régler en trois fois les droits d'inscription et la cotisation sécurité sociale étudiante (uniquement pour les diplômes nationaux et non pour les diplômes universitaires).

Conditions à remplir :

ne pas être boursier

s'inscrire obligatoirement avant le **30 septembre 2016**

le paiement en 3 fois **ne s'applique qu'à l'inscription principale**

le paiement en 3 fois **ne concerne que les diplômes nationaux** (licences, licences professionnelles, DUT, masters, doctorats, médecine / pharmacie, capacité en droit)

le paiement en 3 fois ne concerne pas les diplômes universitaires (paiement en une seule fois)

Aucun paiement échelonné ne sera proposé à toute inscription inférieure à 170 euros

Le paiement échelonné sera proposé aux étudiants :

❖ S'inscrivant ou se réinscrivant en ligne

Mode de paiement : **prélèvement uniquement par carte bancaire en 3 fois.**

➤ 1er tiers lors de l'inscription en ligne (jour J)

➤ 2ème tiers à 30 jours après le 1er versement

➤ 3ème tiers à 60 jours après le 1er versement

❖ S'inscrivant lors du passage en chaine d'inscription auprès du secrétariat de scolarité

L'étudiant devra télécharger, compléter et signer (titulaire du compte) la demande de prélèvement, la joindre obligatoirement au dossier d'inscription accompagnée d'un RIB ou RIP. En aucun cas, l'étudiant ne pourra différer

Echéancier des prélèvements 2016:

Inscription : 1er paiement immédiat	2 ^{ème} paiement par prélèvement	3 ^{ème} paiement par prélèvement
Inscription en juillet 2016	30/08/2016	30 septembre 2016
Inscription du 16 Aout au 30 septembre	31 octobre 2016	30 novembre 2016
Inscription du 01/10 au 10/10 2016	09 novembre 2016	09 décembre 2016

Attention :

En cas de **défaut de paiement** au 2ème ou au 3ème versement, l'étudiant devra **prendre contact rapidement avec le service de scolarité ou le service social** service.social@univ-poitiers.fr pour régler le problème. L'étudiant recevra un rappel de sa situation avec un délai pour régler ses droits. En l'absence de retour dans les délais indiqués, **le service de scolarité procédera à l'annulation de l'inscription. Le remboursement des prestations maladie-maternité par la mutuelle étudiante pourra être suspendu.**